

ASSOCIATION DES MAIRES ET COMMUNES DU JURA

Assemblée générale du vendredi 8 avril 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

par Jean-Louis MAITRE, Secrétaire général.

Monsieur le Préfet, Madame Messieurs les députés, Messieurs les sénateurs, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Président de l'Association des Maires de France, Mesdames, Messieurs les Maires, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs les Présidents d'EPCI, Mesdames, Messieurs les Conseillers régionaux, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, Mesdames, Messieurs les représentants de l'état et des Chambres consulaires, Mesdames, Messieurs.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre participation à notre assemblée générale qui est une échéance importante dans la vie de notre association. Votre présence confirme votre soutien ainsi que l'intérêt que vous portez à l'AMJ.

Je vous remercie Monsieur le président de l'Association des Maires de France d'honorer notre assemblée Générale de votre présence et nous serons très attentifs à vos propos sur les sujets qui préoccupent l'AMF et l'AMJ.

Je veux vous remercier Mesdames et Messieurs les maires, et plus particulièrement toutes celles et ceux d'entre vous que nous avons mandaté ou que nous sollicitons pour représenter l'AMJ dans les nombreuses commissions et réunions. Vous prenez sur votre temps, bénévolement, pour assurer la présence de l'AMJ et vous participez de la sorte au rayonnement de notre association. Ce travail supplémentaire confirme, s'il en était besoin, votre implication pour travailler au bien commun de vos habitants et bien au-delà.

C'est cette passion qui vous anime au quotidien que je veux saluer car elle est la source de toutes vos réussites. C'est elle qui vous permet dans les moments compliqués que nous vivons de trouver des solutions et de continuer à avancer.

2015 fut une année de transition pour l'AMJ avec le renouvellement de son bureau et l'élection de Bernard Mamet à la présidence. Nous avons trouvé nos marques et la qualité de la relation que nous entretenons nous permet de faire avancer l'AMJ dans la continuité de ce que les équipes précédentes avaient fait.

La nouvelle organisation mise en place sollicite fortement les membres du bureau et du conseil d'administration et je tiens à les remercier pour leur travail et leur soutien important pour le bon fonctionnement de notre association. Je veux souligner la solidarité et la fraternité qui anime cette équipe et qui fait sa force.

Pour les tâches au quotidien nous savons pouvoir compter sur nos collaboratrices et je veux avoir une pensée particulière pour Catherine Bayet notre Directrice qui est actuellement en congé maladie et dont nous espérons un retour le plus rapide possible. Je lui adresse notre soutien et tous nos vœux de rétablissement.

Je remercie Catherine Glarmet qui nous accompagne pour cette soirée bien qu'elle ait quitté l'AMJ pour prendre un poste de secrétaire de mairie. Mais nos amis des communes forestières ont souhaité la garder le temps du congé parental d'Anne Lyse Minsberger et bénéficier de ses compétences reconnues et appréciées. Merci à Aurélie Nicolas qui a pris la suite et qui, en quelques mois, par son implication a su s'intégrer rapidement et mener à bien l'organisation de diverses manifestations dont cette assemblée générale.

Si aujourd'hui l'AMJ est connue et reconnue c'est parce que nous fédérons 95% des communes et communautés de communes. C'est vous qui faites notre force et c'est vous qui nous donnez le poids de notre représentativité.

Merci encore et soyez assuré que nous serons toujours là pour vous et avec vous qui êtes l'âme de AMJ.

* * * * *

Je vais maintenant vous présenter plus dans le détail le rapport d'activité qui retrace les actions menées depuis notre dernière assemblée générale du 24 avril 2015.

2015 aura été une année complexe et intense puisqu'elle aura vu le passage du conseil général au conseil départemental avec les élections de mars, la création des grandes régions et les élections régionales de décembre, et le lancement des travaux de la nouvelle carte d'intercommunalité en octobre. Tout

cela a eu une incidence sur le fonctionnement de notre association et apporté un surcroît de travail auquel nous avons fait face au mieux sans évolution de nos moyens.

Dans ce contexte nous avons essayé de répondre au plus grand nombre de sollicitations en répartissant les tâches entre les membres du bureau et les administrateurs.

Nous avons représenté l'AMJ dans plus de 30 cérémonies et participé à des réunions de travail avec le SDIS, la Chambre d'Agriculture, la préfecture, la DDT.

Suite aux élections départementales de mars 2015 nous avons été sollicités plus fortement pour participer aux Assemblées Générales comme la SIRES, ADIL, JURABUS, CAUE, Jura Habitat...

Nous avons également travaillé avec la CCI, la Chambre des métiers, la CAPEB, la maison de l'emploi et nous avons eu de nombreuses rencontres avec des associations et des représentants des administrations.

La vie de l'AMJ a également été animée par les réunions mensuelles du bureau, par 5 réunions du conseil d'administration et par les importantes réunions nationales des commissions de l'AMF :

Le comité directeur dont notre président est membre

Les commissions ou les groupes de travail sur : l'intercommunalité, les finances et la fiscalité locale, les communes et territoires ruraux, la cohésion sociale, l'urbanisme, la petite enfance, l'éducation.

Nous participons également aux commissions régionales avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Académique de l'Education Nationale.

Au niveau départemental ce sont :

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)

La Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT)

La (DETR) Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Ce sont plus d'une centaine de sollicitations auxquelles l'AMJ à répondu sans compter toutes celles auxquelles vous avez participé dans le cadre des mandats de représentation que vous exercer au nom de l'AMJ.

Nous remercions ceux qui nous font des comptes rendu, même succincts et nous encourageons tous les maires ayant des délégations à nous retourner leurs notes suite à leur participation au titre de l'AMJ.

Nous avons également eu de nombreux rendez-vous avec les pouvoirs publics, avec le Conseil Départemental qui est un interlocuteur incontournable et d'autres organismes tels le SIDEC, le SDIS, la CCI, la Chambre d'Agriculture, mais aussi avec nos partenaires : le Crédit Agricole, Groupama, ERDF, EDF, Orange. Je profite de cet instant pour les remercier de leur présence à nos côtés, de leur fidélité et de leur soutien financier !

Enfin notre activité comporte également un volet formation/ information pour lequel nos partenaires nous accompagnent avec souvent la participation d'intervenants extérieurs. C'est ainsi qu'en 2015 nous vous avons proposé les réunions suivantes : en mai sur la fin des tarifs réglementés pour l'électricité, en juillet sur la sureté des objets mobiliers, en septembre sur la complémentarité ville centre, bourg centre et village, en novembre à l'initiative de Mr le Préfet un rassemblement des maires sur les conséquences de la mise en place de l'état d'urgence, en février 2016 sur les enjeux de la loi notre et le financement des collectivités locales, en mars sur les relations entre les communes et les associations.

Ce sont aussi toutes les réponses que nous apportons aux questions que vous nous posez, l'information via notre site internet, et la communication que nous avons avec vous sur les sujets d'actualité.

Nous avons bien entendu entretenu nos partenariats par diverses rencontres et échanges afin de les rendre plus utiles pour vous.

L'AMJ c'est aussi la convivialité et la solidarité entre élus que nous confortons lors d'évènements importants comme le congrès des Maires qui, cette année se déroulera du 31 mai au 3 juin à Paris ou comme lors de cette assemblée générale.

Je vais pour terminer ce rapport d'activité aborder quelques thèmes qui ont fait partie de nos préoccupations essentielles en 2015 et qui pour certains le resteront en 2016

Bernard Mamet, notre Président, dont je salue l'implication et l'investissement au quotidien, a largement contribué dans son rôle de rapporteur de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale à l'aboutissement de la nouvelle carte de l'intercommunalité présenté par Mr le Préfet le 30 mars de cette année et il reviendra plus en détail sur ce thème.

Je tiens à cet instant à vous remercier Mr le Préfet pour votre disponibilité et la qualité de la relation que vous avez su instaurer avec l'AMJ comme avec l'ensemble des Maires. Monsieur le préfet votre écoute est essentielle et votre attention dans nos rencontres favorise la recherche de solutions.

Ce fut le cas pour la mise en place de la loi Notre, qui n'a de Notre que le nom. Elle a depuis octobre 2015 apporté plus d'incertitudes que de certitudes et contribué à exacerber certaines différences de la vision de l'organisation des territoires. Pourtant la question de l'interdépendance des territoires est cruciale pour certains citoyens en perte de repères et pour d'autres qui aujourd'hui n'ont plus cet enracinement territorial ou qui ont perdu les liens de l'histoire et des petites histoires de leur lieu de vie. il est bien de notre devoir et de nos obligations de savoir trouver les solutions qui permettent au monde rural de prendre toute sa place et aux espaces urbains de conforter la leur ; d'inventer ou de consolider les espaces de construction et de solidarité, comme les pays, qui permettent de porter des projets fédérateurs qui dépassent les frontières administratives que nous n'avons de cesse de créer et de modifier ; de jouer sur nos complémentarités et d'associer nos différences pour en faire notre force.

Il est urgent de travailler à la préservation de l'équilibre entre l'urbain, le péri urbain et la ruralité dans le cadre de la solidarité nationale et cela devrait commencer par la correction des inégalités des dotations comme la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui fait qu'un urbain vaut toujours plus qu'un rural.

Cette nécessaire équité permettrait aux territoires ruraux de compenser les charges supplémentaires qu'ils supportent suite au recul de la présence de l'état sur le territoire national.

A ce recul est venu s'ajouter pour le bloc communal, la charge de l'organisation et du financement de dispositifs coûteux comme les nouveaux rythmes scolaires ainsi que le poids des obligations normatives qui pèsent lourdement dans les budgets. Nous pouvons également supposer que l'impact de la loi NOTRe, qui bouleverse la répartition des responsabilités entre collectivités, viendra modifier et surtout réduire les niveaux de subventionnement de la part des conseils départementaux et régionaux. Tout cela contribue à ce que l'Etat ait pu considérablement réduire ses budgets de fonctionnement interne mais en corollaire ait contribué à réduire fortement les capacités d'investissement du bloc communal.

C'est ainsi que le travail en cours et le dynamisme des territoires est mis à mal. C'est ainsi que la participation à la réduction des déficits comprise et admise est passée de douloureuse à insupportable.

Si les élus acceptent de participer à l'effort de réduction de la dette, aujourd'hui, ils ont l'impression d'en supporter l'essentiel et de rentrer dans une spirale infernale qui conduit à l'étranglement des communes.

Il faut maintenant redonner de l'air aux collectivités pour qu'elles puissent retrouver un niveau d'investissement qui leur permette de jouer leur rôle dans le développement économique et d'ainsi participer à la création d'emplois.

* * * * *

Mais je sais Mesdames Messieurs les Maires et Présidents de communautés de communes, que si vous êtes là c'est parce que vous ne baissez jamais les bras et que vous croyez qu'il est possible de tisser de nouvelles solidarités.

Notre département est rural et cette différence rurale, nous devons la valoriser sur le terrain, dans le vivre-ensemble, et la fortifier en travaillant la complémentarité de nos structures, en accentuant les mutualisations porteuses d'efficacité.

Les territoires dans leur diversité sont un atout pour réussir le redressement et vos expériences donnent souvent la preuve que c'est en partageant des idées, des pratiques, en faisant feu de tout bois, en ajoutant des choses aux choses qu'on construit et qu'on continue à avancer.

Nous savons que rien n'est acquis d'avance, mais en nous appuyant sur l'associatif, le bénévolat, nos villes et villages pourront encore participer à la création de richesses. Vous avez cette volonté forte et puissante d'avancer, elle est l'essence de vos et de nos réussites. En unissant nos forces et nos atouts, en coopérant avec intelligence nous continuerons à bâtir notre avenir.

Merci de votre attention!